

Commune de Sullens

Rapport de la commission de gestion relatif aux comptes communaux de l'exercice 2019

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales et aux règlements en vigueur, la commission de gestion chargée du contrôle des comptes 2019 de la commune de Sullens s'est réunie le 19 mai sur convocation de la Municipalité, ainsi que les 25 mai et 2 juin 2020.

L'audit des comptes a été effectué par la société FRI SA à Echallens. En raison du covid 19, la fiduciaire a allégé ses contrôles, ne pouvant se déplacer. Elle a ainsi essentiellement vérifié les comptes du bilan et les dépassements budgétaires. La commission a pris connaissance du rapport de vérification des comptes 2019.

Monsieur Yves BOURGEOIS, boursier communal, a assisté à toutes nos séances. Il a répondu à chacune de nos questions et nous a fourni les pièces justificatives demandées. La commission le remercie pour sa patience, sa disponibilité et pour la qualité de son travail.

Comme vous avez pu le constater en page 5 du rapport de gestion, les comptes 2019 présentent un bénéfice de CHF 656.35 malgré une perte budgétée de CHF 50'000.--.

Comme les années précédentes, la Municipalité a profité de l'excédent des recettes réel pour procéder à des amortissements hors budget et attribuer un montant aux fonds de renouvellement à la péréquation et au covid 19. La commission considère que ces choix sont justifiés.

Nous avons vérifié les travaux d'entretien des bâtiments communaux, les factures liées aux fontaines à eaux des places de jeux et du panneau lumineux. D'autres points ont été contrôlés par pointage.

Les préavis mentionnés en page 29 du rapport de gestion, ainsi que le changement du chauffage de la grande salle n'ont pas pu être contrôlés car les travaux sont toujours en cours ou n'ont pas encore commencés.

Nous avons constaté que les règles pour les demandes de devis, règles qui ont été édictées par la municipalité, suite aux demandes de la commission de gestion des années précédentes, n'ont pas toujours été respectées et nous demandons à la Municipalité de bien vouloir faire un effort sur ce point.

Sur la base des documents présentés et des explications reçues, la commission constate une bonne gestion des affaires de la commune.

Par conséquent, elle demande au Conseil communal d'accepter les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés et d'en donner décharge au boursier, à la municipalité et à ladite commission.

Sullens, le 2 juin 2020

Pour la commission :

Anne DUBAULOZ

Nicolas VALET

Olivier BERGER

Mathieu CAPPI